



Action 17e0138-3 : "Retirer régulièrement les déchets du ruisseau de Framont"

Triste constat que celui fait le vendredi 26 mars au niveau du chemin du tram et du ruisseau de Framont (en amont et aval de son passage sous la N899).

En effet, plusieurs agents DNF du cantonnement de Bouillon, leur stagiaire et Loula, la fille d'un des agents, accompagnés d'une personne du Contrat de rivière de la Lesse se sont donnés rendez-vous pour ramasser les déchets à cet endroit. Tout le monde s'attendait à avoir quelques



sacs de déchets, la nationale n'étant pas loin, mais la déception fut grande d'en trouver autant : des canettes "bien sûr", des bouteilles en verre, de vieux langes jetés là il y a quelque temps (non les langes ne sont pas biodégradables !), des planches en bois, de la laine de mouton, une vieille friteuse, du treillis...la liste est longue.

Il aura fallu une journée pour nettoyer quelques mètres le long de cette ancienne voie ferrée et du ruisseau de Framont ; sans compter le temps que la commune de Paliseul, qui a soutenu cette opération de nettoyage, aura passé pour venir chercher nos sacs et les conduire au Recyparc.

Le lieu est désormais propre et nous veillerons à ce qu'il le reste !



Projet saumon en classe : À l'eau les saumons !

Dans le cadre du projet "Saumons en classe", un aquarium a été placé à l'école communale de Hatrival (Saint-Hubert) et à l'école du Centre de Rochefort, en vue d'y accueillir des saumons atlantiques (œufs fournis par le Conservatoire du Saumon Mosan, du Service Public de Wallonie).

Tout au long du projet, les élèves ont veillé au bon développement des individus. L'expérience fut un grand succès : pas moins de 540 alevins ont été déversés dans le ruisseau de Poix à Saint Hubert et dans la Lesse à Lessive !

Ce projet avait pour objectifs de faire découvrir aux enfants le cycle de vie des salmonidés, de les sensibiliser à l'importance de la protection et la conservation des cours d'eau et ainsi, de leur faire prendre conscience de la fragilité des écosystèmes.

Nous espérons avoir contribué, à notre échelle, au repeuplement du saumon mosan dans le bassin de la Meuse. Le Contrat de Rivière Lesse remercie les élèves et leurs institutrices, Madame Dorothée et Madame Stéphanie, pour leur implication dans ce beau projet !



Natagora vient d'éditer un fascicule gratuit dédié aux aménagements, petits et grands, à faire dans son jardin en faveur de la biodiversité. Découvrez plein d'astuces pour accueillir les insectes, mettre une mare naturelle en place, les gestes à adopter au fil des saisons...

Cette brochure est disponible ici : <https://www.natagora.be/jardin-naturel>



Saviez-vous que ?

Parce que les langes contiennent beaucoup de plastique, ils sont désormais interdits dans les déchets organiques. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les langes d'enfants doivent être jetés dans la poubelle des ordures résiduelles (sac payant ou partie grise du conteneur à puce, suivant les communes), comme les langes pour adultes qui étaient déjà collectés avec les déchets résiduels. Ces dernières années, la composition des langes a fortement évolué. Les fabricants y ont en effet massivement remplacé la cellulose de papier par un polymère (plastique) super absorbant. Un lange est donc aujourd'hui constitué de 76% de plastiques ! Le plastique contenu dans les langes contamine le compost sous forme de micro-plastiques... qui polluent donc ensuite nos terrains agricoles !



- Il faut savoir que toutes les couches jetables (labellisées bio, écologiques ou non) sont composées, en proportion plus ou moins importante, de dérivés de plastique, comme le fameux gel absorbant (polyacrylate de sodium) . Le taux de biodégradabilité, argument souvent mis en avant, est juste là pour faire « joli » puisqu'à ce jour, il est impossible de dissocier les composants biodégradables et ceux qui ne le sont pas afin de recycler une partie de la couche. L'intérêt des couches éco/bio réside plutôt dans le choix des matières premières (cellulose issue de forêts durables ou encore l'utilisation d'amidon de maïs sans OGM...). Mais aussi dans le respect de la peau des bébés en faisant le choix de ne pas utiliser de lotion, de parfum ou tout autre produit controversé.

- L'alternative la plus « écologique » reste l'utilisation des langes lavables réutilisables. Ils sont composés de coton, de bambou ou de chanvre pour la partie absorbante, d'une culotte imperméable en polyuréthane en sur-couche et d'une feuille de cellulose pour récupérer les selles (le seul élément jetable). Les langes lavables, s'ils nécessitent plus d'entretien (nettoyage, lessive et séchage) ont l'avantage d'être au final, plus économiques et d'être plus écologiques (même au regard de la consommation accrue en eau et électricité) que leurs équivalents jetables.

Sources :

www.bep-environnement.be/langes2021/#les-alternatives-osez-les-langes-lavables
<https://petite-vivi.fr/2018/01/22/comparatif-couches-bio/>